

Projet de Délibération du Comité

Assemblée générale du 22 JUIN 2026

Date de convocation : Mardi 16 juin 2026

Date d'affichage : Mardi 16 juin 2026

Membres	En exercice	143	Vote	Pour	
	Présents			Contre	
	Pouvoirs			Abstention	
	Votants			Total	

Objet : Budget supplémentaire 2026 du budget annexe « IRVE »

Pascal Grappin, Président du SICECO, présente aux Membres du Comité le projet de Budget Supplémentaire 2026 pour le budget annexe « infrastructures de recharge pour véhicules électriques » qui s'établit de la façon suivante :

	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0.00	0.00

298.42	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	002
--------	--	-----

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00
-----	--	------

TOTAL	0.00	298.42
-------	------	--------

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES
BS	0.00	0.00

RESTES A REALISER	0.00	0.00
-------------------	------	------

0.00	EXCEDENT FONCT. CAPITALISE	1068
------	-------------------------------	------

169 524.00	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	001
------------	---	-----

0.00	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	021
------	--	-----

TOTAL	0.00	169 524.00
-------	------	------------

La balance du Budget Supplémentaire se présente ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	298.42	169 524.00	269 822.42
Dépenses	0.00	0.00	0.00

Après en avoir délibéré,

Le Comité adopte :

- Le Budget Supplémentaire de l'année 2026 pour le budget annexe IRVE conformément aux propositions exposées et présentes dans le document transmis aux membres du Comité.

Dijon, le
Le Président du SICECO



Pascal Grappin

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE
en application du Code Général des Collectivités Territoriales
après dépôt en Préfecture et publication ou notification